

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1107

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

Mo7
3 décembre 1992 – n° 1006
Hebdomadaire romand
Trentième année

Le commerce et la mousse

Y en a point comme nous. Une telle assertion, on ne la répète pas impunément, même avec le sourire et la distance autocritique de l'humour. De fait, nous nous distinguons bel et bien, et pas toujours de la plus intelligente manière. Dans les relations internationales par exemple, où la Suisse brille trop souvent par son absence ou, pire, par une présence au rabais, précautionneuse et mesquine.

Cela commence avec les ambassades et autres légations helvétiques, dont les hôtes tentent de tenir leur rang malgré des budgets qui les obligent à sélectionner sévèrement les cartons d'invitation et à compter les petits fours. Il fut un temps, pas si lointain, où les Chambres fédérales hésitaient à chaque demande de crédit pour la construction d'une ambassade dans un pays du tiers monde ayant accédé à l'indépendance; le même esprit chipoteur risque de se manifester au moment d'aménager une présence helvétique dans les nouvelles capitales d'Europe orientale.

Auprès des organisations internationales, la Suisse entretient des délégations permanentes systématiquement sous-dotées en personnel et en moyens; malgré un soutien plutôt distant de «la centrale» de Berne, elles assument vaillamment un minimum de présence sur les multiples fronts ouverts par l'OCDE, l'Unesco ou la FAO, pour ne citer que des organisations essentiellement «techniques» où la Suisse se pique de collaborer plus généreusement. Même attitude quant aux chiffres. Combien de fois n'avons-nous pas dû constater, en consultant un annuaire statistique international, l'absence de données à la ligne «Switzerland», entre la Suède et Trinidad et Tobago, deux pays qui ne se signalent pas par un simple tiret ?

Devant le parterre international, la Confédération suisse n'aime pas se faire mousser; nombre de citoyens approuvent sans doute cette modestie, et plus encore l'usage parcimonieux des deniers publics qu'elle implique. Par-delà cette préoccupation pécuniaire, au demeurant justifiée sinon toujours sympathique, il faut bien voir que la réserve

méfiant à l'égard des relations et comparaisons internationales correspond à une attitude très répandue chez nous. Y compris à gauche où la tradition internationaliste se manifeste sous d'autres formes, moins institutionnalisées.

Car nous demeurons axés sur l'opérationnel, le faisable, le concret, donc sur le terrain contrôlable, à l'intérieur de nos frontières nationales. Dans notre pays fédéraliste, nous avons l'impression d'en faire assez en matière de contacts et partages «extérieurs» quand, à grand peine, nous coordonnons l'action à l'échelle intercantonale.

Alors, vous pensez, nous avons d'autres priorités que le débat d'idées ou la confrontation d'expériences avec des gens qui ne comprennent rien à notre système, effectivement unique au monde — y en a point comme nous ! Et nous n'hésitons pas à faire de l'ironie facile sur le dos de ceux qui s'investissent par exemple pour le développement des relations transfrontalières, en insinuant qu'ils auraient mieux à faire, même pour leur gloire personnelle, en s'occupant davantage des affaires de leur république et canton de Genève.

Cette critique est injuste certes, mais elle trouve toutes les apparences de la justification, *a contrario*, dans l'efficacité manifeste d'une pratique immédiate. Le pragmatisme récompensé par des réalisations bien concrètes se suffit à lui-même; nul besoin d'aller en vanter les effets dans les conférences où d'autres plastronnent en présentant le bilan de politiques aussi riches en proclamations que pauvres en réalisations. Le domaine de la protection de l'environnement fournit d'innombrables exemples du double décalage, entre le dire et le faire dans certains pays, et entre le faire sans le dire en Suisse.

Dans la campagne sur l'EEE, on aura beaucoup parlé, à juste titre, des dangers économiques de l'isolationnisme. Il serait temps que l'on prenne aussi conscience, dans cette Confédération si parfaite, des risques du nombrilisme helvétique, chaque fois qu'il n'y a pas matière à échanges marchands.

YJ